

# ECONOMIE

economie.union@sonapresse.com

## COP 2022 : les ministres d'Afrique centrale se préparent

GMNN  
Libreville/Gabon

**L**ES ministres d'Afrique centrale en charge du Climat et de la Protection de l'environnement ont récemment tenu à Kinshasa (République du Congo-Brazzaville) la réunion extraordinaire des ministres d'Afrique centrale. Une rencontre préparatoire aux différentes COP de 2022 (climat, biodiversité et CITES) sur la lutte contre les crimes qui portent atteinte à l'environnement. Cette réunion a été organisée par la Commission des forêts d'Afrique centrale (Comifac), en partenariat avec le gouvernement de la République du Congo, la Commission de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC), l'Union européenne à travers son programme Ecofac VI



Une vue de la réunion des ministres d'Afrique centrale.

et l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime (ONUDC). Le Gabon y a été représenté par le ministre délégué Michel Stéphane Bonda. Le rapport final de la rencontre comporte plusieurs recommandations. Par exemple, sur les mécanismes de financement de la conservation de la biodiversité et de la gestion des aires protégées, y compris les aires protégées transfrontalières en Afrique centrale, les ministres ont convenu de la mise

en place d'un groupe de travail (task force) stratégique qui devra échanger avec les donateurs. Sur le plan opérationnel, les ministres ont invité les pays qui n'ont pas encore désigné leurs experts à le faire urgemment. Tout comme ces derniers ont invité les États membres à accroître les efforts financiers nécessaires à la mise en œuvre du Plan de convergence à travers le paiement régulier des contributions exigibles à la Comifac.

## Certification aux normes ISO : la SGEPP lance son processus d'arrimage

GMNN  
Libreville/Gabon



Photo: DR

**P**LUS d'un demi-siècle après sa création, la Société gabonaise d'entreposage des produits pétroliers (SGEPP) décide d'accélérer sa modernisation en entamant résolument sa marche vers la certification. C'est au cours d'une cérémonie organisée en fin de semaine dernière que la SGEPP, sous la houlette de son directeur général, Andy Félix Makindey Nze Nguema, a procédé au lancement du processus devant la conduire à sa certification d'ici au deuxième semestre de l'année 2023. Ayant eu pour première étape la signature, le 1er août dernier, d'une convention de partenariat entre l'entreprise et l'Agence gabonaise de normalisation (Aganor), l'opération est entrée ainsi dans sa phase effective. L'objectif escompté, qui concerne

**Le directeur général de la SGEPP, Andy Félix Makindey Nze Nguema.**

les normes ISO 9001 version 2015 (produit, processus et satisfaction des parties intéressées), ISO 14001 version 2015 (qui cible l'environnement et le développement durable) et 45001 version 2018 (management de la santé et de la sécurité au travail), devrait permettre à l'entreprise d'améliorer considérablement ses performances en s'élevant au niveau des standards internationaux, via la mise en place d'un système de management intégré (SMI). Celui-ci se définissant comme une approche organisationnelle visant une meilleure gouvernance, comprenant l'absence de conflits et la réduction de la duplication des documents internes.

## Africa Bright Securities, Co-arrangeur de l'emprunt obligataire du Gabon « EOG 6,25% 2022-2028 »

L'Etat du Gabon réalisera dans les jours à venir, un emprunt obligataire sur le marché financier de la zone CEMAC, d'un montant de 175 000 000 000 (Cent Soixante Quinze Milliards) Francs CFA et d'une maturité de 6 ans. Cet emprunt obligataire dénommé « EOG 6,25% NET 2022-2028 », sera assorti d'un taux d'intérêt de 6,25% net par an.

Les ressources mobilisées dans le cadre de cette opération seront allouées au financement des projets structurants inscrits dans la loi des finances 2022 et à l'apurement partiel de la dette intérieure de l'Etat du Gabon via un mécanisme de titrisation des créances.

**Africa Bright Securities a été retenue par l'Etat du Gabon, aux côtés de deux autres sociétés de bourse comme membre du consortium d'arrangeurs devant piloter l'opération.** C'est donc en qualité de **Co-arrangeur** qu'Africa Bright Securities interviendra sur cette opération, du fait de son expertise et son expérience dans le processus de mobilisation des ressources sur le marché financier de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC).

Africa Bright accompagne aussi bien les Etats et les acteurs économiques de la sous-région dans la mobilisation de ressources financières sur le marché financier sous régional.

La banque d'affaires portée sur l'innovation avait déjà arrangé et levée avec succès les premières obligations vertes d'Afrique Centrale pour le compte de la société gabonaise Façade Maritime du Champ Triomphal Africa Bright Securities pour un montant de 20 milliards de FCFA par l'émission d'obligations vertes.

Africa Bright Securities aussi arrangeur et chef de file opération d'augmentation de capital par Appel Public à l'Épargne (5 milliards de FCFA) suivi d'une introduction en bourse à la BVMAC de la Société Commerciale Gabonaise de Réassurance (SCG-Ré). Ladite opération a déjà obtenue le visa de la Commission de Surveillance du Marché Financier de l'Afrique Centrale (COSUMAF) sous les références COSUMAF-APE-03/22.

Faut-il le rappeler, dirigée par Monsieur Narcisse KONAN, Africa Bright Securities est une filiale



d'Africa Bright Group, une banque d'affaires indépendante, spécialisée dans les activités de conseil et de services financiers agréé par la Commission de Surveillance des Marchés Financiers d'Afrique Centrale sous le numéro COSUMAF-SDB-2020, en qualité de société de bourse.